

Accompagner l'entrée dans le métier des enseignants du 1^{er} degré

Les espaces scolaires

Introduction.....	2
Les espaces spécifiques	3
La salle de classe.....	3
Un espace-miroir de la vie de classe.....	3
La salle de classe en maternelle	3
La salle de classe en élémentaire	5
L'aménagement et le mobilier	6
Les tableaux	8
Les affichages.....	20
Des aires en maternelle.....	23
Le coin des jeux d'imitation	23
Les coins pour construire et manipuler.....	25
L'espace peinture	26
L'espace graphisme.....	27
L'espace des jeux de société	27
L'espace des sciences.....	28
Les espaces collectifs	30
Les lieux de passage	30
Les halls et les couloirs.....	30
Le vestiaire	31
Les sanitaires.....	31
Les espaces partagés.....	33
La cour de récréation.....	33
La BCD	34
Les lieux de l'EPS.....	36
La salle de repos	37
Les lieux de l'informatique	39

Introduction

L'espace scolaire est un espace singulier, se démarquant assez nettement des autres espaces sociaux. On a pu parfois d'ailleurs le qualifier de "sanctuaire", ou de "forteresse"...qui protège ou isole du reste du monde...selon la philosophie choisie.

En tout état de cause la singularité de l'espace scolaire est marquée par sa fonction première, être un lieu consacré à l'acquisition de tous les savoirs, de tous les savoir-faire et de tous les savoir-vivre, un espace explicitement dédié à l'apprentissage.

Et l'agencement de l'espace, l'aménagement des locaux, la disposition du matériel, l'organisation de la circulation...tout cela est orienté par **un projet éducatif et pédagogique**.

La spécificité de la première école, l'école maternelle, se traduit par une réflexion sur l'organisation de l'espace, aménagé en fonction de l'âge des élèves.

Les espaces spécifiques

La salle de classe

Un espace-miroir de la vie de classe

La salle de classe est le principal lieu de vie, avec des aires diversifiées, des murs porteurs d'affichages, des tableaux, un mobilier adapté.

Le local "classe" possède des caractéristiques, parfois contraignantes. L'aménager, l'équiper, l'organiser et l'agréments relève des options pédagogiques de l'enseignant. Cela dépend aussi des activités quotidiennes pratiquées par les élèves, et pour cela, il faut distinguer entre la classe élémentaire et la classe maternelle.

En entrant dans une classe tout un chacun peut saisir d'emblée quelques impressions à travers la nature et la quantité des affichages, la disposition des tables, la présence d'espaces d'activités... Tout dans une classe porte témoignage de ce qu'il s'y déroule quotidiennement.

Quel que soit le niveau, l'aménagement et l'équipement doivent être :

- fonctionnels (voire rationnels) pour prendre en compte les besoins physiologiques de l'élève et assurer l'hygiène et la sécurité ;
- riches pour nourrir la curiosité, favoriser les apprentissages spontanés ;
- attrayants pour stimuler l'envie de fréquenter cette classe, respecter les élèves et leur cadre de travail, contribuer au bien-être de chacun.

La salle de classe en maternelle

Un espace sécurisant, socialisant et stimulant

La salle de classe maternelle doit répondre à trois exigences :

- assurer la sécurité ;
- respecter les conditions d'hygiène ;
- développer les apprentissages.

La salle de classe s'organise en réalité en plusieurs espaces distincts : un lieu de regroupement, des coins-jeux et des zones d'activités spécifiques (ateliers).

Aire de regroupement, ateliers et coins-jeux sont des lieux porteurs d'apprentissages multiples et variés.

L'enseignant organise ces différents espaces afin d'atteindre les objectifs de l'école maternelle. Aménagements, équipements et règles de fonctionnement sont fondés par une réelle intention pédagogique.

Des espaces diversifiés

L'aire de regroupement

Les regroupements des élèves structurent la journée. Ils participent des rituels, si importants pour de jeunes enfants. On se regroupe à des moments établis (début et fin de journée en particulier), pour

permettre aux élèves d'ouvrir rituellement et collectivement la journée de classe, et d'entendre avec les camarades parler de ce qu'on va faire et apprendre ...c'est ainsi que va se construire progressivement le sentiment d'appartenance au groupe classe ; le jeune élève va aussi à travers les mises en mots du maître ou de la maîtresse faire des découvertes sur l'école, et progressivement mieux percevoir et comprendre les attentes scolaires. Les moments de regroupement sont ainsi des temps forts d'apprentissage de la vie d'écolier.

Espace délimité par des bancs ou des chaises, l'aire de regroupement se doit d'être chaleureuse, propice aux échanges et à l'écoute. Chaque enfant doit pouvoir être assis confortablement, sans être gêné afin de voir et d'entendre l'enseignant autour duquel les élèves se regroupent.

Modulable selon les projets en cours, selon le type de communication envisagée, l'aire de regroupement servira à différentes activités : écoute d'un conte, lecture d'un album, apprentissage d'un chant ou d'une comptine, jeux musicaux, animation de marottes ou de marionnettes, information, présentation d'une activité ou de l'organisation de la journée ...

Les affichages sont importants dans l'aire de regroupement, ils serviront de supports aux rituels, ces activités prévisibles et répétitives sur lesquelles se fondent les apprentissages visés, et notamment la structuration du temps. Ces référents affichés doivent donc être visibles par tous. On pourra y retrouver :

- La liste des élèves (photos et prénoms ou la photo de classe), les outils de repérage des présents et des absents (la maison des présents et des absents, abaques des présences...)
- Les frises et autres représentations du temps qui passe :
 - date du jour, emploi du temps (avec photographies et légendes écrites),
 - calendriers et indication des anniversaires au fil de l'année.
- Les symboles météorologiques selon l'âge des enfants, etc.

Ces affichages serviront aussi d'objets d'étude, et de référents collectifs pour asseoir d'autres apprentissages, comme le dénombrement ou la mémorisation de la comptine numérique, et permettre aussi de faire des découvertes sur l'écrit (« *MATHILDE ça commence comme MAMAN* ») :

- comptine en cours d'apprentissage ;
- bande numérique (de 1 à 6 en PS, de 1 à 10 en MS, de 1 à 31 en GS) ; désignations (chiffrée et figurées) des nombres ;
- affiches informatives ;
- productions d'élèves, etc.

Les coins-jeux

Les coins jeux permettent à l'enfant d'observer, d'imiter, d'imaginer, de reproduire. Les élèves peuvent s'y isoler, mais aussi y développer les interactions. Ils s'exercent, anticipent et ajustent de mieux en mieux leurs gestes. Ils nomment les objets et réinvestissent un vocabulaire spécifique.

Les différents "coins" sont bien séparés les uns des autres. En restant attirants et ordonné, proposant des "objets" exploitables dans le cadre des apprentissages, ils s'enrichissent en cours d'année de matériels plus riches, mieux adaptés pour correspondre à des situations plus complexes.

L'agencement du mobilier doit pouvoir être modifié dans la journée selon le type de travail proposé.

Les espaces d'activités

Les premiers apprentissages de l'école s'inscrivent dans une articulation jeux-activités qui aide l'enfant à devenir progressivement un élève.

Parmi les espaces d'activités proposés, certains sont incontournables quel que soit la section. Ils correspondent à des apprentissages permanents : espace peinture, atelier graphisme, espace

bibliothèque etc. (La bibliothèque de classe est fréquemment réassortie par l'emprunt de documents à la BCD de l'école, à la médiathèque de la commune et même à la bibliothèque pédagogique de circonscription.)

D'autres espaces sont temporaires et liés au projet de la classe (un espace de plantation par exemple). Les ateliers permettent d'observer, d'imiter, d'imaginer, de reproduire.

→ [Propositions pour faire évoluer l'aménagement des aires d'activités au cycle 1](http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68) (CDDP du Haut-Rhin, www.crdp-strasbourg.fr/cddp68)

Ces espaces sont détaillés dans la rubrique suivante : "*Des aires diversifiées en maternelle*".

La salle de classe en élémentaire

L'organisation de l'espace classe dépend des intentions pédagogiques de l'enseignant. Elle évolue sur l'année, en fonction des projets, des nécessités de prises en charge des élèves ou de diversification des formes d'organisation du travail, des pratiques liées à certaines disciplines. L'équipement et l'aménagement doivent fournir à chacun un cadre de travail fonctionnel et agréable. Chaque élève doit disposer d'une place personnelle (avec un casier de rangement individuel) et d'où il pourra voir aisément le tableau. Il pourra changer de place selon les activités, les modes de fonctionnement. L'agencement du mobilier doit pouvoir être modifié simplement dans la journée selon le type de travail proposé. Les élèves participent à ces mises en place qui doivent être encadrées et efficaces.

Les élèves sont associés à la décoration et à la bonne tenue de la salle de classe : c'est pour eux l'occasion d'acquérir de l'autonomie (savoir où se trouve le matériel pour l'utiliser en fonction des besoins, participer au rangement) et de s'approprier cet espace qui est le leur comme celui du maître.

Au début du cours préparatoire, on organise un espace classe qui n'est pas très éloigné de ce que les enfants ont connu à la maternelle, et qui, atténuant la rupture entre les deux écoles, facilite l'adaptation à l'école élémentaire. On y retrouve donc une aire de regroupement, utile pour rassembler l'ensemble de la classe autour de l'adulte, pour présenter la journée, pour apprendre les chants et poésies, pour écouter des contes, pour débattre. Cet espace peut également servir à la prise en charge d'un groupe restreint d'élèves avec lesquels on conduit un travail de remédiation ou de renforcement. L'aménagement de la salle permet aussi le travail en autonomie pour effectuer des recherches, favoriser la coopération entre élèves et travailler des domaines spécifiques. Différents espaces peuvent être définis selon les projets en cours.

La bibliothèque de classe

Sa présence est fondamentale pour favoriser la lecture-plaisir et la recherche documentaire. La fréquentation en autonomie de ce lieu permet à l'élève d'autres modes d'appropriation des documents. L'espace est à aménager avec attention : isolé, bien éclairé et confortable, il comporte un ou des présentoir(s), des meubles de rangement, une table et des chaises pour une consultation aisée des livres. Dans le coin-bibliothèque, l'élève doit pouvoir trouver des supports variés et éventuellement liés aux sujets abordés en classe : albums, ouvrages documentaires, dictionnaires, ouvrages et reproductions d'œuvres d'art, fiches techniques. La bibliothèque de classe est fréquemment réassortie par l'emprunt de documents à la BCD de l'école, à la médiathèque de la commune ou encore à la bibliothèque pédagogique de circonscription.

Le coin TICE

La présence d'un ordinateur en classe permet une utilisation différente de celle menée avec l'ensemble de la classe quand on se rend en salle informatique, notamment dans le domaine de la différenciation. Plusieurs élèves peuvent quotidiennement effectuer divers travaux pour lesquels

l'ordinateur apportera une plus-value pédagogique évidente, en fonction des compétences disciplinaires à construire mais aussi en réponse à leurs besoins spécifiques. Les Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication (TUIC) au service de l'Enseignement sont des outils complémentaires et indispensables pour découvrir, produire, communiquer, se documenter, s'exercer...

Certains de ces moyens sont destinés directement à l'élève qui pourra les utiliser en relative autonomie :

- des logiciels pour écrire, dessiner, créer, s'entraîner, etc. ;
- des supports documentaires pour rechercher, découvrir, comprendre, etc. ;
- des albums interactifs multimédias pour lire, écouter, visionner, etc. ;

L'accès en classe à la messagerie électronique facilitera la correspondance scolaire. Les TICE sont également un moyen à utiliser dans le cadre de l'aide personnalisée et des stages de remise à niveau. Liens vers Educnet

[PrimTICE : accompagner la mise en oeuvre des TICE à l'école primaire](http://www.educnet.education.fr/primaire/printice) (Educnet, www.educnet.education.fr/primaire/printice)

L'aménagement et le mobilier

Dès la rentrée, les élèves doivent sentir qu'ils sont attendus : leurs outils et les supports de travail sont préparés, l'espace est structuré et organisé à leur intention. L'enseignant les aide, à travers les différentes activités de début d'année, à s'approprier (ou se réapproprier) les lieux, les supports ainsi que les règles qui les régissent.

La classe doit demeurer tout au long de l'année un lieu accueillant et fonctionnel, propice au travail des élèves. Toutes les personnes qui y sont accueillies (adultes et enfants) doivent s'y sentir bien. La disposition du mobilier ne doit pas gêner la circulation ou la communication, les tables et chaises doivent être choisies pour faciliter le travail de groupe et/ou les regroupements sans déménagements épuisants et bruyants, l'accès aux documents et aux outils doit être facile, etc.

Le mobilier

Avant la grande section

Chaque enfant ne dispose pas nécessairement d'une table et d'une chaise attirée : chacun doit acquérir suffisamment d'initiative pour se déplacer, pour regrouper ou séparer des meubles légers en fonction des besoins. En revanche, il est indispensable que chaque enfant dispose d'un casier de rangement individuel dans lequel, il retrouve ses productions rangées chronologiquement dans un dossier, un classeur ou un album.

Il convient de prêter une attention particulière à la taille du mobilier, à la sécurité qu'il assure, aux conditions d'hygiène qu'il offre et à la pédagogie qu'il permet de mettre en œuvre.

À l'école élémentaire

Chaque élève dispose de sa place à une table donnée, avec un casier de rangement. Il est indispensable que le mobilier soit adapté à la morphologie d'un enfant en pleine croissance et que le casier de la table soit suffisamment vaste pour faciliter le rangement du matériel individuel. Les manuels qui ne sont pas utilisés fréquemment peuvent être regroupés et rangés dans un endroit accessible. La présence de crochets pour suspendre des cartables rigides améliorera les conditions de circulation dans la salle de classe qui ne sera plus encombrée par les cartables posés à même le sol. Selon les activités proposées, l'enfant peut être amené à changer de place (travail de recherche, travail en groupe de besoins, etc.). La disposition des plans de travail et des sièges peut être

modifiée pour répondre à une activité plus spécifique, à une forme de travail particulière. Des tables et des chaises dissociées autorisent à la fois des séances de travail individuel et des moments de regroupements modulables.

L'aménagement

Il faut réfléchir à la meilleure organisation possible, en prenant en compte la configuration de la classe, qui est définie par la taille des “murs pleins”, la position des fenêtres, le type d'éclairage, les accès, le type et le nombre de tableaux. La taille de la classe va également influencer le choix de disposition des tables. Il faut savoir que celle-ci n'est pas forcément révélatrice de votre pédagogie : une classe “autobus” n'empêche pas le travail de groupe et les tables installées face à face n'engendrent pas forcément un travail de groupe ! C'est la souplesse d'utilisation selon les différentes modalités de travail qui doit primer.

Enfin, il faut choisir l'emplacement du bureau : au fond, sur le côté, partout où il dérangera le moins. L'enseignant est rarement assis pendant les heures de cours, il doit avoir son espace, facilement accessible et ordonné. Il doit pouvoir temporairement se mettre en recul de la classe et surtout ne pas s'interposer entre les élèves et le ou les tableaux.

Quelques règles à respecter

- aucun enfant ne doit tourner le dos aux tableaux, ceux de la classe ou celui affecté à son groupe ; dans une classe à plusieurs cours, l'idéal est d'avoir un tableau pour chaque section ;
- il faut pouvoir circuler aisément entre les tables : des rangées trop longues ne le permettent que difficilement ;
- il n'est pas judicieux que les enfants tournent le dos à la lumière du jour et il est préférable que les fenêtres soient situées à gauche des droitiers et à droite des gauchers ; malheureusement, ce n'est pas toujours possible ;

Favoriser la communication et les interactions

L'aménagement de la classe, s'il est fonction de l'activité, est donc bien un outil de la *diversification pédagogique*, en ce sens qu'il va (ou non) permettre les déplacements, favoriser (ou non) la communication, les interactions. François Muller¹ nous propose une synthèse des différentes situations pédagogiques traduites par l'agencement du mobilier.

Exemples d'aménagements à télécharger :

- [Aménagements en grande section](#) (format PDF, 2 pages, 20 ko)
- [Aménagement en cours double : TPS-PS](#) (format PDF, 2 pages, 20 ko)
- [En cours simple : exemple en CM2](#) (format PDF, 1 page, 33 ko)
- [En cours double : cycles 2 et 3](#) (format PDF, 3 pages, 50 ko)
- [En cours triple : cycles 2 et 3](#) (format PDF, 2 pages, 45 ko)

¹ François Muller, auteur du *Manuel de survie à l'usage de l'enseignant - même débutant* (2008, 3e édition, Edition L'étudiant), ouvrage consultable en ligne, nous propose une synthèse des différentes situations pédagogiques traduites par l'agencement du mobilier.

Source : [Diversifier : le site personnel de François Muller](http://www.diversifier.fr/). [francois. muller. free.fr/diversifier/]

Les tableaux

Le tableau est un outil géré par l'enseignant

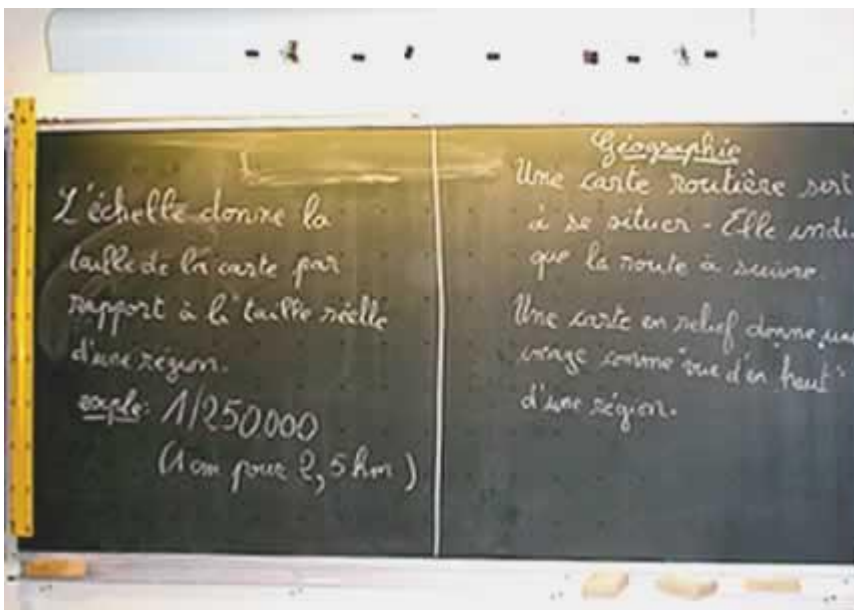
Le soin de l'écriture et de la présentation ont valeur d'exemple.

En apprenant à écrire au tableau et en travaillant son écriture, le maître sera en mesure d'utiliser une calligraphie relevant d'un seul type (pas de mélange de silhouettes pour une même lettre, pas de tailles grandissantes, ...) et de soigner la gestion de l'espace (pas de lignes qui s'incurvent !).

Il ne faut pas hésiter à prendre du recul par rapport à ce tableau notamment pour se relire. Du fond de la classe, on comprend mieux les remarques ou les hésitations des élèves.

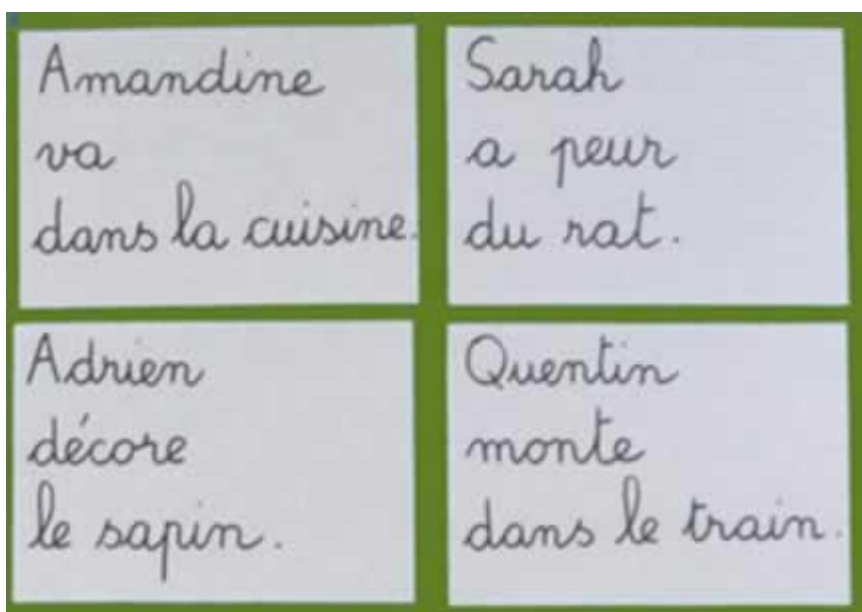
Exemples :

Géographie au cycle 3 : les cartes



- Un exemple qu'il est préférable de ne pas imiter dans sa présentation :
 - la graphie est loin d'être exemplaire, même si des majuscules marquent le début des phrases ;
 - la gestion de l'espace est surprenante :
 - l'horizontalité des lignes est mise à mal sans trop nuire à la cohérence de chaque paragraphe ;
 - si l'on se réfère à la place du titre "Géographie", le texte du "résumé" commence en haut et à droite et se termine en bas et à gauche du tableau : Comment les élèves ont-ils recopié ce document ?
- Il est permis de s'interroger sur la nature des informations apportées par ce document : modifient-elles les représentations des élèves quant à une carte ?

Production d'écrit en GS : dictée à l'adulte



Les élèves ont dicté à l'enseignant des phrases qui riment avec les différents prénoms de la classe. Les phrases ont été recopiées par l'enseignant sur des feuilles de format A4, lesquelles sont affichées au tableau pour relecture avant d'être intégrées dans les affichages de la classe. Les initiales des prénoms sont volontairement tracées en majuscules d'imprimerie, alors que les minuscules sont écrites en cursive. Les éventuelles variations entre deux exemplaires d'une même lettre, majuscule ou minuscule, sont invisibles à l'œil nu.

Le tableau est un outil partagé

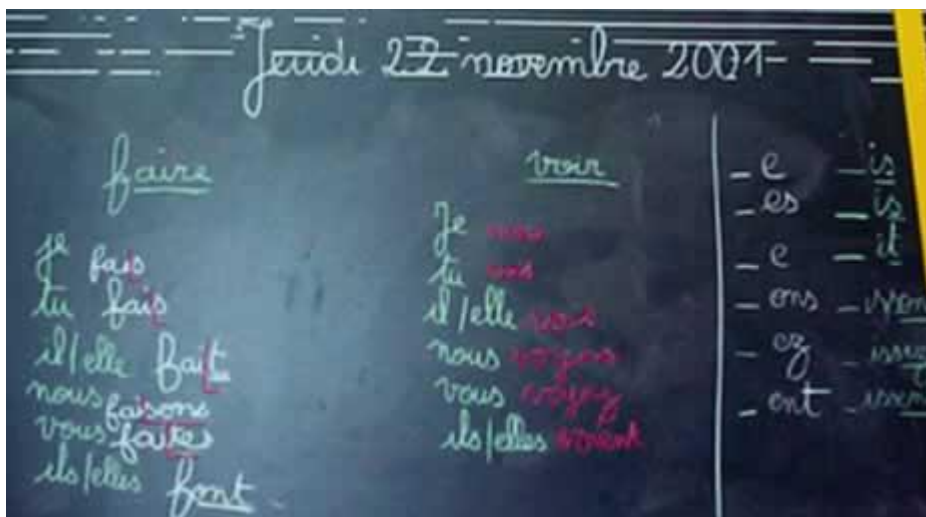
S'il est l'outil de l'enseignant, il doit aussi pouvoir être utilisé par les élèves. Des espaces organisés, consignes de travail, essais des élèves, réponses validées par exemple, permettent une utilisation optimale du support.

Il faut imaginer des dispositifs matériels qui permettent aux élèves d'y écrire ou d'y pointer un élément (partie d'une image, composant d'un texte ou d'un objet géométrique, ...) avec un minimum de contraintes corporelles :

- placer une estrade devant un tableau fixé trop haut (ou fixer un tableau plus bas) ;
- placer les objets soumis à l'analyse dans une partie accessible aux élèves ;
- laisser la partie inférieure du tableau disponible pour les élèves.

Exemples :

Conjugaison dans une classe de CE2

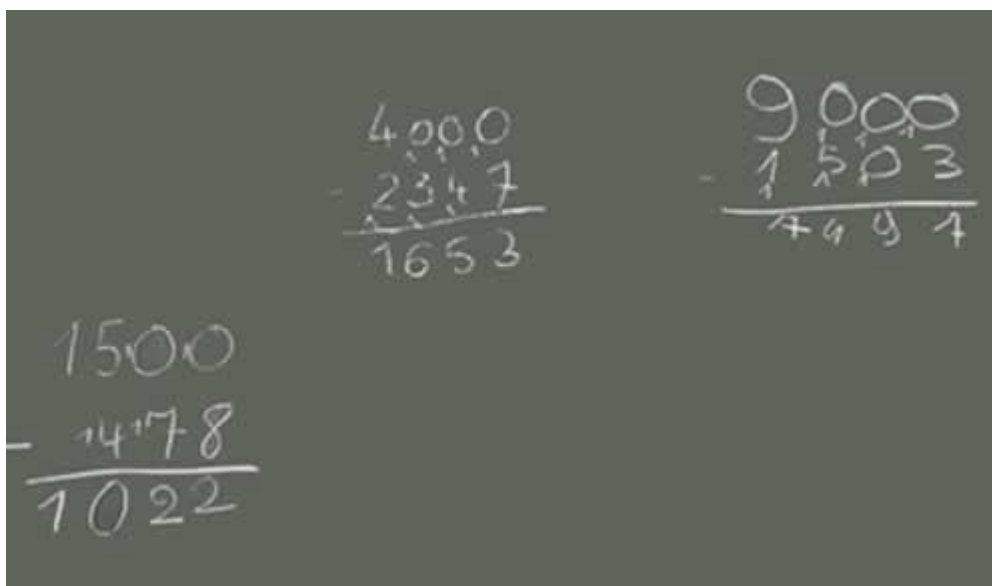


Les élèves travaillent par doublette. Ils disposent chacun d'un texte dactylographié, d'une dizaine de lignes, qui a été lu, individuellement puis collectivement, et dans lequel figurent des formes conjuguées (au présent de l'indicatif) des verbes faire et voir.

La consigne est formulée ainsi :

"Chercher comment les verbes faire et voir se conjuguent. Vous avez des indices dans le texte. Vous pouvez aussi penser à votre manière d'utiliser ces verbes en parlant.". Si la graphie est loin d'être exemplaire, un effort est fait quant à la mise en relief des irrégularités

La technique opératoire de la soustraction dans une classe de CE2



The image shows three subtraction problems written on a chalkboard. Each problem is solved using the standard columnar subtraction method with borrowing. The first problem is $4000 - 2347 = 1653$. The second is $9000 - 1503 = 7497$. The third is $1500 - 1478 = 1022$. In all cases, the minuend is written above the subtrahend, and the result is written below a horizontal line. Small arrows indicate the borrowing process from one column to the next.

$$\begin{array}{r} 4000 \\ - 2347 \\ \hline 1653 \end{array}$$
$$\begin{array}{r} 9000 \\ - 1503 \\ \hline 7497 \end{array}$$
$$\begin{array}{r} 1500 \\ - 1478 \\ \hline 1022 \end{array}$$

Correction d'exercices d'entraînement.

Trois élèves, à tour de rôle, posent les soustractions données par l'enseignant et appliquent la technique opératoire, dite usuelle, récemment reconstruite et apprise.

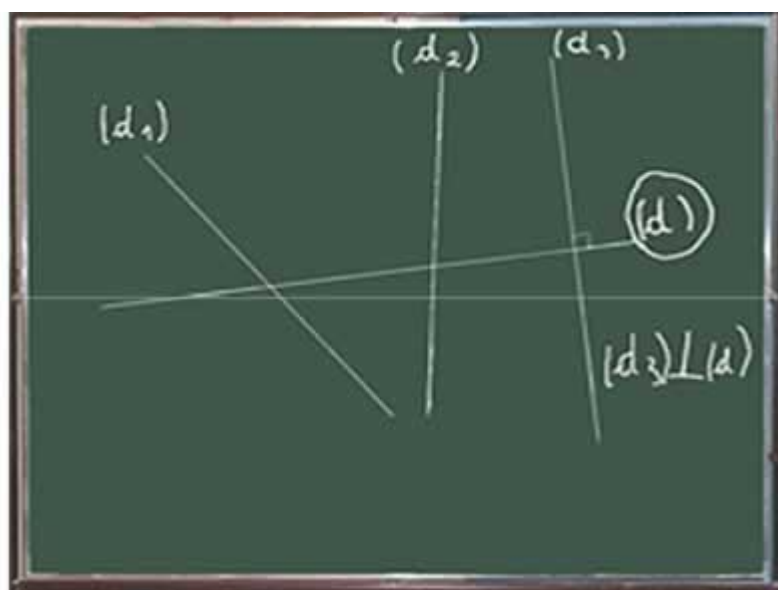
Le tableau est le support des recherches

Les objets d'investigation peuvent être reproduits au tableau :

- il convient de préparer le tableau avant le début des "cours", la veille si possible ;
- les éventuels schémas ou figures doivent être nets et précis (pas de figures à main levée !) ;
- il ne doit pas subsister de traces des activités antérieures ; le tableau doit être nettoyé régulièrement ;
- le tableau doit accrocher le regard de chacun : il faut donc que chaque enfant soit correctement disposé par rapport à lui.

Exemple :

Géométrie dans une classe de CE2

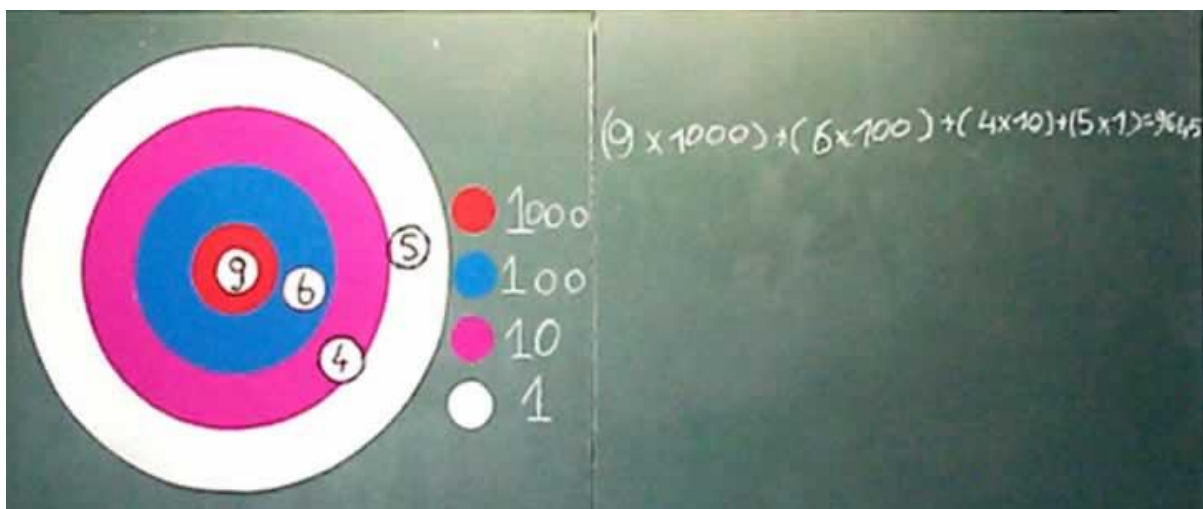


Les élèves travaillent individuellement. Chacun dispose d'une feuille sur laquelle les droites (d), (d1), (d2) et (d3) sont tracées, d'une règle et d'une équerre.

La consigne est formulée ainsi : "Les droites (d1), (d2) et (d3) sont-elles perpendiculaires à la droite (d) ? Comment peut-on être sûr de la réponse ?".

Le tableau a été préparé avant la séance. Il est d'une propreté irréprochable et les tracés de la figure agrandie sont effectués à la règle.

Écriture chiffrée usuelle et valeur positionnelle des chiffres au CE2



Le problème posé consiste à déterminer le score d'un jeu au cours d'une partie d'un jeu de palets. Chaque palet est affecté d'un nombre. La cible est partagée en plusieurs zones concentriques, discernables par leur couleur ; chaque zone est affectée d'un coefficient croissant (1, 10, 100, 1000) quand on progresse de la couronne externe vers le centre.

La cible et les palets ont été préparés avant la séance. La correspondance entre la couleur d'une zone et le coefficient affecté à cette zone a été rappelée lors de la dévolution du problème.

Le tableau est le support des synthèses

Peu à peu, au fil de l'avancée des recherches, les notions essentielles sont consignées sur les parties mobiles du tableau, à gauche ou à droite, suivant des critères de bonne lisibilité.

Attention ! Un tableau surchargé d'écrits ou de documents s'avère vite inutilisable. Alors qu'un effacement progressif, consigné pour mémoire sur les parties annexes, contribue à une meilleure structuration des apprentissages en cours.

Exemples :

Géographie en classe de cycle 3



Synthèse d'un travail d'élèves de cycle 3, disposant de diverses cartes (cartes routières, cartes en relief, etc.) en réponse à la question : "Que trouve-t-on sur une carte ?". La graphie pourrait être améliorée pour augmenter la lisibilité.

La synthèse gagnerait en efficacité si les éléments proposés par les élèves étaient organisés de manière à faire au moins la distinction entre ce qui est représenté (éléments du paysage, constructions humaines, découpages administratifs) et les codes utilisés pour la représentation (chiffres, lettres, symboles).

Sciences au cycle 3 : les différents états de l'eau

<u>état solide</u>	<u>état liquide</u>	<u>état gazeux</u>
<ul style="list-style-type: none">- peut être tenu dans la main- a une forme propre- fond (caractéristique du glaçon)	<ul style="list-style-type: none">- ne peut pas être tenu dans la main- prend la forme du contenant- conserve l'horizontale	

Les élèves ont travaillé par groupes.

Le tableau de synthèse est composé par l'enseignant au fur et à mesure de la restitution des groupes (l'image ci-contre est une reproduction du tableau produite a posteriori.)

Un guide pour développer l'autonomie de l'élève

Cette fonction se réalise davantage dans les classes à plusieurs cours, voire à plusieurs niveaux : la classe étant organisée en groupes de niveaux et le maître se consacrant à un seul des niveaux à la fois, certaines consignes ne peuvent être données que par écrit ; des aides à l'exécution de la tâche peuvent également figurer au tableau. Chaque espace du tableau est ritualisé.

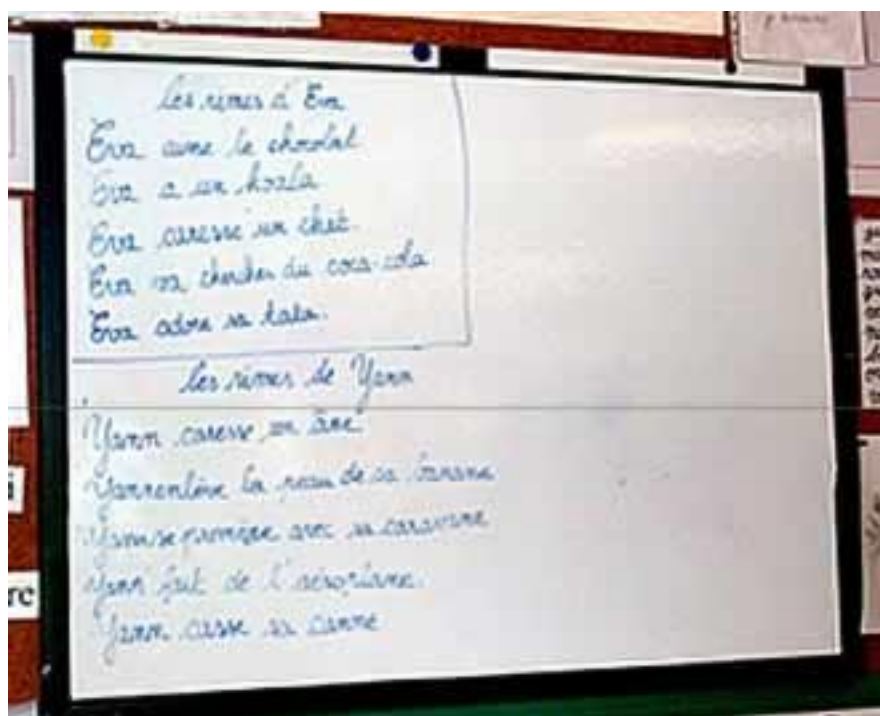
Le tableau est le brouillon de la classe

La partie centrale peut être considérée comme le terrain des aventures du moment. Hypothèses émises, vérifications communes, exercices y ont leurs places. Le maître et les élèves y interviennent tour à tour au profit des découvertes du groupe-classe.

Attention ! Le tableau doit rester lisible, même s'il a le statut de brouillon. Le "sens de lecture" doit être respecté, par le maître comme par les élèves : on commence à écrire en haut et à gauche, on progresse vers la droite, puis vers le bas.

Exemple :

Production d'écrit dans une classe de CP



Les élèves dictent à l'enseignant des phrases qui riment avec les différents prénoms de la classe.

Les phrases sont écrites par l'enseignant, au tableau du groupe de CP, avant d'être saisies sur l'ordinateur et mises en page pour composer un album intitulé "Les rimes de nos prénoms".

Production d'écrit et éducation à l'environnement dans une classe de cycle 3



Les élèves ont analysé différentes chartes (droits de l'homme, droits de l'enfant, ...). Ils ont mis en évidence les points communs à ces chartes (présentation, contenu) avant de rédiger des articles entrant dans la composition d'une charte de l'éco-citoyen.

Le texte des différents articles est dicté à l'enseignant. L'ensemble fera ultérieurement l'objet d'une saisie à l'aide d'un traitement de texte et sera dupliqué pour chaque élève.

Le tableau pivotant est utilisé sur ses deux faces à deux moments différents de la séance.

Géométrie au CM : classement de quadrilatères

Groupe 2	Illustrations	Groupe 1	Illustrations	Groupe 3
polygones concaves		2 côtés //		1 ou plusieurs angles droits
les losanges		2 côtés opposés // 2 à 2		les trapèzes
plus de 2 angles droits		les autres		les côtés // 2 à 2 sans angle droit
les faux rectangles				les autres

Les élèves travaillent par groupes, sur des lots de quadrilatères de même composition. Les quadrilatères sont tracés sur des "vignettes" de papier uni prédécoupées.

La consigne est : "Mettre ensemble les figures qui se ressemblent et expliquer en quoi elles se ressemblent."

Groupe 3		Groupe 4		Groupe 5	
	Illustrations		Illustrations		Illustrations
3 us		les carrés		les trapèzes	
		les rectangles		les parrallélogrammes	
2 oit		les losanges		les carrés et rectangles	
		les autres		les losanges	

Les résultats des groupes sont inscrits aux tableaux (un tableau mobile pour le groupe 2 ; un tableau fixe avec deux battants pour les autres groupes) par la maîtresse sous la dictée du rapporteur de chaque groupe. Trois ou quatre élèves de chaque groupe viennent ensuite afficher une illustration (agrandie) de chacune des catégories identifiées en regard de la dénomination adoptée.

Le tableau peut servir de panneau d'affichage

L'affichage ne peut y être qu'éphémère, car il ne sert que la séance en cours :

- soit lors d'une situation de découverte ou de redécouverte (les objets communs d'investigation sont agrandis pour être lisibles aussi du fond de la classe) ;
- soit lors d'une mise en commun : ce sont les productions des groupes qui sont affichées ;
- soit lors d'un exercice d'application (exploitant un référent commun).

Les divers affichages sont récupérés et rangés ou réaffichés ailleurs à l'issue de la séance, ré-exploités comme mémoire du travail mené au début de la séance suivante.

Exemple :

Sciences au cycle 3 : les différents états de l'eau



Après observation et manipulation, par groupes :

- d'une assiette avec de l'eau ;
- d'une assiette avec un glaçon.

Les élèves ont noté sur une grande feuille leurs remarques. Les remarques reprises ici sont celles qui ont été commentées lors de la restitution.

Les feuilles sont ensuite affichées au tableau. Chaque feuille est présentée par un de ses rédacteurs.

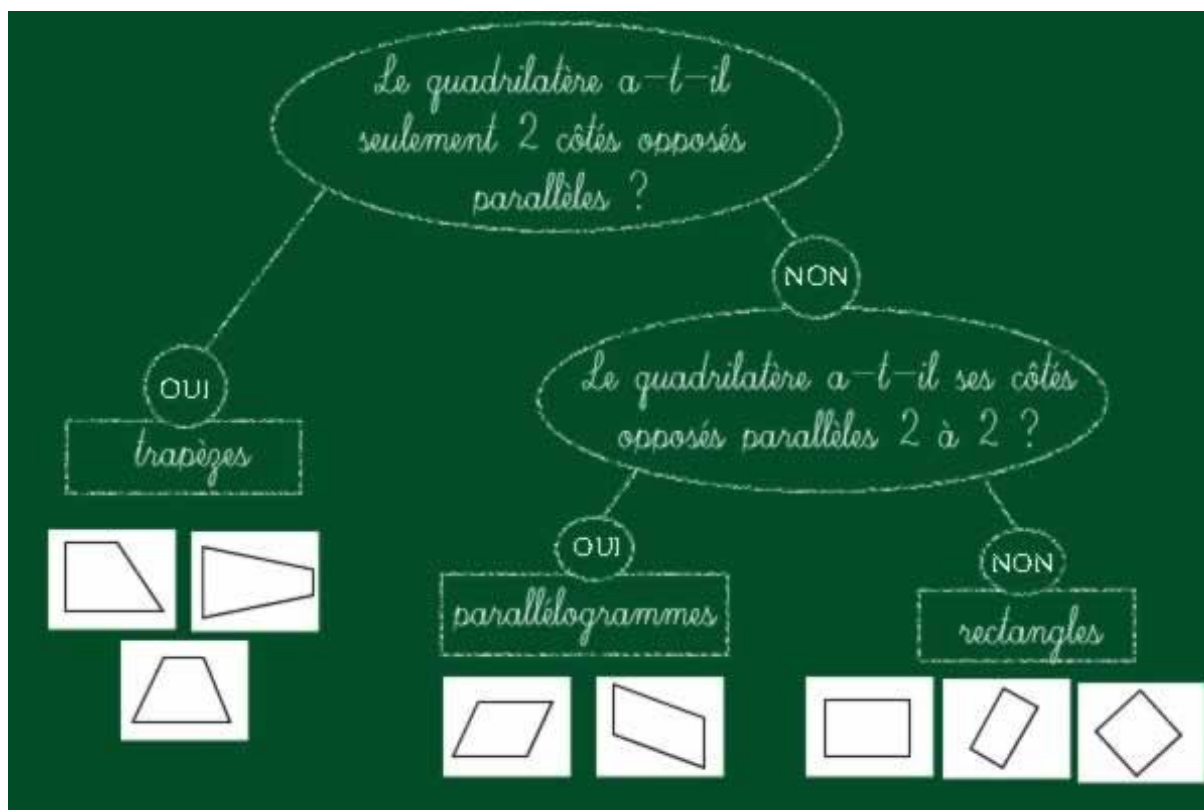
Le tableau est le référent des nouvelles notions

- Quand bien même l'écrit n'est que provisoire (il sera repris sur une affiche murale), il convient d'adopter une notation la plus ressemblante possible à la version définitive.

- Le tableau peut être le support de l'aide-mémoire élaboré par l'ensemble de la classe :
 - il sert alors de modèle dans l'activité de (re)copie ;
 - il est prudent d'avoir prévu le contenu de cet aide-mémoire lors de la préparation de la séance.

Exemple :

Classement de quadrilatères au CM : synthèse collective



Les étiquettes des questions et des réponses ont été dactylographiées, agrandies et découpées. Les illustrations sont des exemplaires agrandis des figures que les élèves ont classées par groupes.

L'organigramme sera repris individuellement au cours d'une séance ultérieure : le schéma sera donné (pour des raisons de gestion de l'espace), mais les figures à classer seront différentes.

Les affichages

Une attention particulière doit être portée à la qualité des affichages scolaires, tant dans leur fond que dans leur forme. En effet, ils font partie des outils de travail du maître et de ses élèves, ils constituent des éléments du cadre de vie mais sont aussi le premier indicateur visuel des activités pédagogiques menées dans la classe. Dans leur dimension didactique, ils sont surtout des outils essentiels de structuration des apprentissages.

On peut distinguer au moins quatre types d'affichages qualifiés selon leur fonction : institutionnel ou réglementaire, didactique, décoratif, informatif.

L'affichage institutionnel ou réglementaire

Les documents qui le composent ont un caractère permanent et obligatoire. Ils sont regroupés dans l'espace et visibles pour être consultables rapidement.

Leurs destinataires sont en priorité le maître, le personnel de remplacement et l'inspecteur de la circonscription.

Deux documents doivent être affichés :

- Les consignes en cas de situation d'urgence (protocole d'urgence, mise en sûreté face aux risques majeurs) : Elles comportent entre autres les informations concernant la gestion des situations d'urgence, la protection des enfants et l'évacuation des locaux (consignes parues aux B.O. hors série n°1 du 6 janvier 2000 et hors série n°3 du 20 mai 2002).
- L'emploi du temps hebdomadaire : Il répartit les activités en tranches horaires par jour sur la semaine. En cas de cours multiples, il présente l'organisation précise destinée à chaque niveau. Toute activité spécifique (décloisonnement, groupes de soutien, ...) est indiquée clairement.

D'autres documents ont vocation à être en permanence dans la classe, car ils fournissent des informations indispensables, notamment à l'enseignant remplaçant.

Ces documents peuvent être affichés ou organisés dans un classeur qui reste facilement accessible (sur le bureau par exemple).

Ce corpus comprend :

- le règlement intérieur de l'école (circulaire n°91-124 du 6 juin 1991 modifiée par les circulaires 92-216 du 20 juillet 1992 et 94-190 du 29 juin 1994) :
 - établi par le conseil d'école compte tenu des dispositions du règlement départemental, il est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du conseil d'école,
 - un exemplaire est remis aux familles qui le signent,
 - il est également présenté et discuté avec les élèves ;
- le tableau d'occupation des locaux collectifs : il précise le planning du gymnase, de la salle de jeux, de la salle informatique, de la salle de sciences, de la bibliothèque ... et il est remplacé à chaque modification ;
- le tableau de service des personnels. Il comporte les indications concernant la surveillance de l'accueil, des récréations, de sortie. Il est renouvelé à chaque modification
- le tableau des intervenants en temps scolaire et le planning de leurs activités. Les différentes personnes, éducateur sportif, auxiliaire de vie... participant à la vie de la classe ponctuellement seront ici mentionnées.
- la liste nominative et alphabétique des élèves. Elle indique le cours suivi, le sexe de l'élève et comporte la date de naissance. On peut y ajouter une répartition par âge et par sexe.
- les listes d'enfants concernés par des activités ou des aménagements spécifiques (P.A.I., accompagnement éducatif, aide personnalisée...)
- Les progressions ou programmations. Elles comportent les progressions annuelles élaborées en conseil de cycle et les progressions par période. Elles doivent être conformes aux programmes d'enseignement en vigueur.
- Les projets pédagogiques :
 - le projet d'école élaboré par le conseil des maîtres avec les représentants de la communauté éducative et adopté par le conseil d'école pour une durée de trois à cinq ans.(art.9-1 du décret 90-788 du 6 septembre 1990 ajouté par décret du 24 août 2005)
 - les projets pédagogiques de cycle construits en conseil de cycle
 - les différents projets de la classe
- si la classe dispose d'un téléphone, on placera à proximité la liste des numéros d'urgence.

On veillera :

- au respect de la vie privée : éviter toute mention de données personnelles (adresse, téléphone, situation familiale ...).
- à ce que ces différentes listes ne soient pas visibles de l'extérieur (le risque est alors d'une information sur la situation particulière d'un élève: discrimination selon l'âge ...).
- en règle générale : à protéger les données personnelles des élèves communiquées à l'école pour un usage professionnel.

L'affichage didactique

Les documents qui le composent sont principalement à destination des élèves. Ils sont visibles de tous quelle que soit la place de travail dans l'espace de la classe. Leur affichage en est fixe ou mobile, permanent ou temporaire, et leur contenu est évolutif selon les besoins.

Ce sont les outils de référence et d'aide construits par la classe au cours des apprentissages. Ils sont rédigés de manière claire et simple, le plus souvent enrichis d'exemples. Leur présentation est structurée et soignée.

Les documents sont multiples. Il faut donc être attentif à la pertinence des choix et éviter la surabondance d'affichages qui perturbe la lisibilité et donc l'efficacité : les contenus et les formes sont variables selon les cycles, les classes, les niveaux d'élèves.

Les règles de vie de la classe peuvent être incluses dans la catégorie des affichages didactiques, en qu'elles sont un référent à certains apprentissages (autonomie et initiative, compétences sociales par exemple).

L'affichage esthétique

Il est constitué de reproductions d'œuvres d'art qui sont des références culturelles liées à l'histoire des arts et de productions issues des pratiques artistiques des élèves.

En début d'année, l'enseignant supprime de l'affichage de la salle de classe tous les éléments poussiéreux, endommagés ou qu'il estime inappropriés. Il veille par ses choix de décoration à créer un espace accueillant, chaleureux, esthétique pour ses nouveaux élèves et lui-même. Il est possible de conserver quelques productions d'élèves de l'année précédente.

L'affichage de rentrée n'est pas permanent. Au fil des activités de pratiques artistiques et d'histoire des arts, il est régulièrement modifié et enrichi de productions nouvelles et de références des œuvres travaillées.

On veille à ce que tous les élèves, à une période où à une autre, bénéficient d'une exposition de leur travail. Les enfants sont aussi impliqués dans les démarches de choix et de valorisation des travaux lors de l'affichage (lumière, support, disposition...). Il est prudent d'éduquer au respect d'autrui afin d'éviter les commentaires malvenus lors des choix.

L'affichage informatif

Cette information construite par les élèves est destinée principalement au groupe classe mais elle peut aussi être partagée avec d'autres classes de l'école ou les parents.

Cet affichage peut comporter :

- un emploi du temps simplifié, adapté à l'âge des enfants permettant de structurer la semaine de classe ;
- une frise chronologique reprenant les temps forts de la vie de la classe : c'est une mémoire du temps scolaire écoulé ;
- les documents construits à l'occasion d'exposés ;
- le journal de la classe ou celui de l'école s'il en existe ;

- un quotidien pour enfants (privilégier dans ce cas un double abonnement, pour un affichage recto-verso).

Des aires en maternelle

Le coin des jeux d'imitation

La cuisine

Dans le coin-cuisine, l'enfant peut établir des critères de classement, des correspondances ; il est amené à résoudre des situations problèmes ; il enrichit son vocabulaire. Il développe son habileté en ouvrant, fermant des placards, des boîtes.

L'espace est de préférence délimité, suffisant pour accueillir plusieurs enfants

- installer du mobilier :
 - tables et chaises ;
 - cuisinière ;
 - placard de rangement et espaces de fixation ;
 - évier ;
- proposer du matériel semblable à celui employé par les "grandes personnes" et ne présentant pas de danger :
 - assiettes, verres, couverts ;
 - louche, écumoire, pots à eau,
 - saladiers ;
 - casseroles (série de 3 ou 5), poêles de tailles différentes ;
 - moulin à légumes et batteur à œufs ;
 - tout autre instrument de cuisine qui aura été présenté et utilisé.

En fonction de situations pédagogiques anticipées, l'enseignant pourra enrichir l'aménagement en apportant de la nourriture fictive (à trier par catégories), des emballages de denrées alimentaires (à ranger selon le codage de l'emplacement), des paniers pour le transport des denrées, des livres de cuisine illustrés pour établir des correspondances.

L'épicerie

Le coin épicerie est le lieu de la coopération, des échanges verbaux, de l'identification des objets et de leur fonction. Les enfants coopèrent et sont amenés à tenir des rôles.

Dans un espace fixe délimité, dans la classe ou dans un espace commun à plusieurs classes,

- installer du mobilier : étagères, étal, comptoir, etc. ;
- proposer du matériel :
 - emballages vides de toutes les familles d'aliments ;
 - fruits et légumes factices ;
 - balance, caisse enregistreuse ;
 - caddies, paniers ;
 - porte-monnaie avec pièces et billets fictifs ;
 - étiquettes avec les noms des denrées et leurs prix.

On pourra enrichir le coin en apportant des listes de courses, des fruits et légumes de saison, des emballages de denrées utilisées au coin cuisine. On privilégiera les objets et aliments réels de la vie courante. Cet espace est à privilégier à partir de 4/5 ans ; il doit être en constante évolution.

La chambre de poupées

L'enfant y joue des rôles familiaux connus et marqués (père, mère, enfant). Ce lieu permet de développer l'identification par imitation et de réinvestir un vocabulaire spécifique.

Dans un espace fixe délimité, suffisant pour accueillir plusieurs enfants,

- installer du mobilier en bon état :
 - lits, berceaux,... en nombre égal à celui des poupées ;
 - armoire, commode ;
 - coiffeuse ;
 - étagère pour le rangement des accessoires des poupées ;
 - table à langer ;
- proposer du matériel adapté à la taille des poupées :
 - 3 poupées (ou poupons), de tailles différentes et de couleurs différentes ;
 - draps, couvertures, oreillers ;
 - vêtements pour les poupées ;
 - cintres pour suspendre les vêtements ;
 - landaus, poussettes.

Il convient de prévoir un espace de circulation (pour les landaus ou poussettes). Les vêtements sont choisis pour que l'habillement soit simplifié en PS. On peut ensuite apporter des vêtements avec des systèmes de fermeture variés (boutons, fermetures éclair, velcro, agrafes, etc.).

On peut enrichir le coin avec une planche à repasser et un fer à repasser, une baignoire et du linge de toilette.

Le coin déguisement

Dans ce lieu, l'enfant s'identifie aux adultes, il cherche à éprouver une manière d'être différent. A partir de 4/ 5 ans, il souhaite incarner des héros de contes, fabriquer des costumes, inventer des histoires.

Dans un espace fixe délimité, suffisant pour accueillir plusieurs enfants,

- installer du mobilier :
 - portes manteaux, coffres ou valises ou corbeilles ;
 - boîtes et coffrets ;
 - miroirs pour se voir en pied ;
- proposer de nombreux accessoires et éléments thématiques qui varieront en fonction des projets de la classe :
 - accessoires "pour les grands" (sacs à main, lunettes, ceintures, bretelles, etc.)
 - vêtements, chaussures,
 - accessoires de personnages de fiction (baguette de la fée, balai de la sorcière, cape du chevalier, etc.) ;
 - tissus de couleurs différentes.

On pourra afficher des images de personnages costumés (les photographies d'élèves de la classe ou d'autres personnes). On sera vigilant au rangement du matériel utilisé.

Le garage et ses voitures

Le jeune enfant se situe dans le jeu fonctionnel : il fait rouler en imitant le bruit, percute les autres voitures. Petit à petit, il crée un cadre, utilise des garages plus complexes induisant des manipulations différentes. Il peut, en grande section, utiliser des circuits faisant référence au code de la route (panneaux, tracés ...).

Dans un espace muni d'un tapis (pour amortir le bruit) installer :

- des garages (qui peuvent être de simples boîtes récupérées et aménagées) ;
- des éléments de circuit : ponts, routes, plan inclinés ;
- des véhicules de plusieurs catégories (engins de travaux publics, voitures individuelles, véhicules utilitaires).

Il convient de prévoir un espace de circulation autour du circuit ainsi que des bacs pour le rangement du matériel.

On peut enrichir ce lieu :

- en apportant :
 - des bâtiments (à prendre en compte pour organiser le circuit) ;
 - des animaux et/ou des personnages à disposer le long du circuit ;
 - des panneaux du code de la route ;
- en imposant des contraintes de circulation :
 - orienter le circuit, par l'indication d'un sens de parcours ;
 - réserver certaines parties du circuit à certains véhicules.

Les coins pour construire et manipuler

Les jeux de construction

Ils répondent au besoin de l'enfant de manipuler pour comprendre, de construire pour favoriser les représentations mentales liées à l'espace et d'expérimenter pour développer son habileté manuelle.

Le coin jeux de construction peut être installé dans l'aire de regroupement : l'important est de prévoir un espace libre suffisant au sol ou sur une grande table qu'on protégera avec un tapis pour atténuer le bruit.

Il convient de ne pas proposer simultanément plusieurs jeux dans un même espace et de laisser le temps nécessaire pour que l'enfant puisse construire, démolir, reconstruire.

On proposera au fil de l'année des matériels permettant de multiples transformations et offrant ainsi la possibilité de complexifier les situations et de diversifier les gestes :

- des jeux à emboîter (cubes, blocs, brique, jeux gigognes),
- des jeux à empiler (formes géométriques),
- des jeux à faire tourner,
- des jeux à équilibrer,
- des jeux à visser, dévisser (engrenages),
- des jeux à fabriquer des circuits (briques).

Ce matériel peut circuler d'une classe à l'autre : prévoir des bacs spécifiques portant noms et photos du matériel.

Lorsque l'enfant a construit quelque chose qui lui convient, il n'aime pas le détruire : l'enseignant peut photographier les réalisations pour en garder une mémoire sur le long terme et prévoir un lieu d'exposition.

Les jeux de manipulation et les jeux sensoriels

Comme la construction, la manipulation permet l'expérimentation, le tâtonnement. En manipulant différents matériaux, l'enfant découvre leurs propriétés et identifie la fonction des objets.

Le coin - jeux de manipulation peut être installé dans la classe, dans la salle d'eau ou tout autre espace extérieur à la classe. Il n'est pas nécessairement permanent, mais doit être suffisamment spacieux pour permettre aux enfants de se déplacer.

Pour favoriser une grande diversité de manipulations, on peut faire évoluer les contenants, les outils, les matériels.

- Les contenants : flacons, récipients de tailles diverses et de formes variées, casseroles.
- Les outils : passoirs, louches, entonnoirs, couverts à salade, pince à cornichons, compte-gouttes, tuyaux, pipettes, arrosoirs.
- Les matériels : sable, eau colorée, graines (semoule, millet, riz, lentilles), marrons.
- Le mobilier : bacs à transvasements, tables évidées, vasques de lavabos, bassines, piscine gonflable.

Afin de préserver l'intérêt de cet espace, son utilisation doit être limitée dans le temps (exemple : une période). On réservera les jeux d'eau aux moments de l'année où il fait chaud.

Veiller à ne pas surcharger le coin manipulation chez les petits : ne proposer au départ que des objets connus. Pour les grands, on choisira du matériel permettant d'aller vers une attitude scientifique.

Un espace " bricolage "concourt à développer la créativité des enfants, à inscrire leurs activités dans un projet et à leur donner des habitudes de rangement des outils. Ce lieu de bricolage sera donc situé à côté d'un espace de rangement comportant des étagères, des casiers et des présentoirs pour suspendre les outils.

L'enfant explore la matière, les techniques d'assemblage et se familiarise avec les outils.

Le matériel peut être abondant et varié : morceaux de bois, de liège, d'*isorel* ; des cartons et des boîtes ; des bouchons, de la colle, du fil de fer ; des morceaux de jouets, roues de voitures.

Les outils sont à choisir à vigilance car ils ne doivent pas être trop coupants, mais il est préférable que ce soit de vrais outils adaptés à la taille et aux possibilités motrices des élèves.

L'espace peinture

Grâce au travail en peinture, l'enfant découvre puis utilise les qualités de la matière ; il ajuste le geste aux supports et aux outils ; il acquiert des savoir-faire et s'exprime.

Cet espace permanent est aménagé dans la salle de classe, si possible près d'un point d'eau et doit permettre une circulation aisée. Sa fréquentation exige à l'élève le port d'un vêtement de protection (tablier de peinture ou vêtement usagé d'un adulte) et impose le lavage des mains après l'activité.

Le mobilier est constitué de plans de travail verticaux, obliques et horizontaux et de bacs de rangement pour les outils et les ustensiles.

Le matériel correspond aux objectifs pédagogiques et évolue en fonction de l'habileté de l'enfant :

- des outils traceurs (pinceaux, cotons-tiges, éponges, brosses) ;
- des supports variés par leur taille, leur forme et leur texture ;
- des peintures stockées dans des bidons mais distribuées dans des pots de petites tailles choisis pour leur stabilité.

Plus les enfants sont jeunes, plus la surface des supports doit être importante. Un espace d'affichage est prévu pour la présentation des productions et leur analyse critique.

L'espace graphisme

Il s'agit d'un espace fondamental pour la mise en place du geste scripteur et il a donc vocation à être installé de manière permanente, mais bien sûr évolutive.

L'enfant doit pouvoir y créer des formes, laisser des traces, utiliser une grande variété d'outils scripteurs (feutres de différentes tailles, crayons de papier, stylos à bille) et une grande variété de supports (de la grande piste graphique au petit papier géométrique à décorer).

Le mobilier doit permettre à l'enfant de travailler sur plan vertical et horizontal : piste graphique (bande de papier scotchée au mur), grand tableau blanc effaçable, tableaux d'ardoise à hauteur des enfants. Le matériel est constitué de tout ce qui peut laisser des traces : petites voitures, billes, éponges, rouleaux de carton. Les outils scripteurs doivent être en bon état et fréquemment vérifiés. Chez les petits et les moyens, on pourra enrichir l'espace graphisme,

- par des outils et des surfaces permettant de laisser des traces éphémères :
 - éponge mouillée sur un "tableau noir" ou pinceau mouillé sur une ardoise ;
 - bacs remplis de matière sèche (sable, semoule) dans lesquels on trace avec ses doigts ;
- par des exemples de motifs décoratifs relevés dans des frises (dentelles, rubans) ou des pavages (carrelages, papiers cadeaux).

Quand le graphisme est orienté vers l'écriture, on prendra la précaution d'orienter tous les élèves de la même façon par rapport au modèle révélateur d'une forme et évocateur d'une suite de gestes. Ils seront alors convenablement assis à une table, face au modèle que tracera en expliquant l'enseignant. Ce dernier veillera à la bonne tenue du crayon dans leur main. (Se référer au « Langage à l'école maternelle »)

L'espace des jeux de société

La pratique des jeux de société permet aux élèves de :

- comprendre la nécessité et le respect de la règle,
- d'apprendre progressivement à développer une stratégie de jeu,
- d'observer, de mémoriser, d'identifier.

Une règle se construit progressivement avec les élèves qui la mettent en œuvre en pratiquant le jeu. Elle peut être dictée à l'adulte pour être écrite sur une affiche mise à la disposition des joueurs. Il est souhaitable de laisser les enfants pratiquer suffisamment longtemps un même jeu pour éprouver la validité de leurs stratégies et prendre du plaisir. Il est important de varier les jeux afin de maintenir la fonction éducative de l'espace jeux. La diversification s'exerce sur deux versants : même matériel de jeu avec des règles différentes ou des matériels différents convoquant des compétences d'un même domaine.

L'espace jeux de société peut être aménagé de manière temporaire dans la classe ou hors de la classe. Il est équipé :

- d'étagères ou de meubles de rangement pour stocker le matériel de jeu et le rendre accessible aux élèves, chaque type de jeu est affecté à un emplacement repéré par une image légendée ;
- de tables pouvant accueillir 3 ou 4 joueurs et le meneur de jeu.

Il propose des jeux dont la structure et les règles sont calquées sur des jeux de société traditionnels et dont les thèmes reprennent des objets étudiés dans le cadre du projet de classe :

- dominos et memorys, pour apprendre à rapprocher deux éléments "jumeaux" (qui se ressemblent de tous les points de vue) ;
- jeux de cartes traditionnels, pour apprendre à reconnaître les constellations figurant les nombres, les désignations chiffrées des nombres ;
- jeux de sept familles, pour constituer des collections ayant un point commun ;
- jeux de piste, tels les petits chevaux ou les jeux de l'oie, pour apprendre à se déplacer sur une piste.

C'est à partir de la grande section que les enfants peuvent jouer sans meneur de jeux adulte lorsqu'ils connaissent bien un jeu.

Les plus jeunes manipuleront les éléments du jeu avant qu'on leur propose une règle minimale de fonctionnement, qui s'enrichira progressivement pour devenir la règle qui est habituellement connu pour ce jeu.

L'espace des sciences

L'espace de découverte du monde de la matière

Il favorise la découverte des matériaux et de leurs propriétés ; il offre des situations qui permettent à l'enfant de manipuler, d'expérimenter et de construire des connaissances.

Il peut être localisé dans un espace commun à plusieurs classes (salle d'eau, salle polyvalente) ou dans la salle de classe.

Il propose des matériaux divers : sable, terre, liquide, bois, carton ; tissus, plastiques, fils de fer , ainsi que des outils pour transvaser, pulvériser, tailler, découper, rouler, modeler, malaxer, faire des empreintes, assembler, gratter, repousser...

L'espace de découverte du monde du vivant

Son but est de favoriser le contact de l'élève avec le monde vivant et de lui permettre d'organiser ses connaissances.

Il peut être localisé dans la salle de classe, dans un espace commun de l'école ou à l'extérieur. On y trouve, selon les moments de l'année et les projets en cours, des aquariums, des cages, des vivariums, ainsi que jardinières, casiers à semis...

Pour pouvoir observer dans la durée les caractéristiques de la vie animale ou végétale, il convient d'installer un espace permanent pour l'élevage ou la culture. Un système d'affichage permet de mémoriser et de mettre en relation les observations réalisées et d'exposer les dessins, photos. On peut aussi prévoir une place pour la documentation (livres, images, photos).

Il faut savoir que certains élevages sont beaucoup plus simples à organiser que d'autres (problèmes d'entretien, d'hygiène, de garde pendant les congés). Certains élevages sont intéressants pour la reproduction (escargots), la locomotion et l'alimentation (insectes, mammifères).

Il est nécessaire de s'informer des éventuelles allergies des élèves.

L'espace de découvertes sensorielles

Certaines expérimentations favorisent le développement des aptitudes sensorielles et la construction de connaissances.

Toucher, goûter, voir, sentir, entendre sont des sens qui se développent plus ou moins parallèlement et progressivement selon les âges.

Certaines installations matérielles temporaires visent le développement des sens suivants :

- Toucher : tapis de sol fait de matériaux variés, mur recouvert de revêtements évolutifs, boîtes à toucher, bacs remplis de graines, albums à toucher ;
- Sentir : casiers contenant de petits flacons de parfums vides, boîtes remplies de pots pourris variés, photos de différentes plantes ou fleurs avec leurs noms ;
- Ecouter : tapis sonore, mobile musical, coin – écoute avec CD et casques d'écoute ;
- Voir : miroirs et miroirs déformants, panier contenant des kaléidoscopes, loupes, lunettes en rhodoïd de couleurs, papier vitrail ; compléter avec des affiches d'images en trompe l'œil ;
- Goûter : le coin – dînette est un espace privilégié pour explorer les saveurs.

Certains goûters organisés par l'enseignant sont des moments propices à la découverte des aliments.

Les espaces collectifs

Les lieux de passage

Les halls et les couloirs

Les emplacements des halls et couloirs, si importants dans la vie organisée d'une école, ces lieux de circulation, sont décidés lors de la construction de l'école, et l'on remarquera que de plus en plus souvent, les architectes et les municipalités associent les équipes d'enseignants, à la réflexion sur ces espaces.

Des lieux de passage

Le hall, c'est le lieu de transition par excellence, qui scelle la séparation entre la maison et l'école, entre la vie familiale et la vie scolaire !

Il doit donc être pensé à la fois pour signifier cette séparation, mais aussi pour la faciliter. Suffisamment grand, chaleureux, pour accueillir les familles, assez confortable pour permettre aux parents de s'asseoir pour accompagner la séparation ou pour consoler, mais pas de s'installer pour bavarder entre eux...

Ce sas en maternelle peut par exemple, offrir une corbeille, où l'on aura soin de mettre le « doudou », l'objet transitionnel, avant de rentrer en classe, invitant symboliquement l'enfant à entrer dans son nouveau statut d'élève.

De tels lieux, dits de passage, sont fréquentés certes par les enseignants et les élèves, mais aussi par le personnel de service, les parents, les éducateurs et auxiliaires de vie scolaire, et tous les partenaires de l'école ; ces espaces peuvent (et doivent) donc être investis par tous, chacun devant s'y sentir un peu chez lui, il en va de la cohésion de tous les acteurs de l'école.

Des lieux de communication

Ces lieux de passage, investis par chacun, deviennent ainsi le plus souvent des lieux de communication, où les enseignants, les élèves, les parents, la municipalité, se rencontrent, échangent, s'informent ; d'où l'importance d'y présenter des panneaux collectifs liés aux projets de classe, des exposés ou productions d'élèves, des affichages informatifs ...

L'éducation citoyenne peut trouver ainsi matière à s'accomplir. On investit ces espaces collectifs, on apprend à les partager, à les valoriser. Ainsi, les enseignants pourront encourager les élèves à en faire aussi des espaces culturels et esthétiques.

Des lieux d'apprentissage

Ces halls, couloirs, où sont amenés à se rencontrer, à se croiser, des publics divers et notamment des élèves seul ou en nombre, doivent inévitablement faire l'objet de règles : qui peut y circuler ? Comment ? Quand ? La sécurité impose aux enseignants de savoir où sont les élèves à n'importe quel moment de la journée de classe. Mais la conquête de l'autonomie passe aussi par l'investissement personnel et la responsabilisation progressive.

Pour les plus jeunes, l'enjeu est d'apprendre très vite à se repérer dans ce milieu scolaire, organisé si singulièrement, et c'est là un travail important d'enseignant que de permettre aux élèves de se créer des repères spatio-temporels. En maternelle, mais aussi en CP, les élèves doivent être capables de nommer précisément les différents lieux de l'école, d'en connaître les fonctions, et les itinéraires les plus pertinents pour aller d'un endroit à l'autre.

Le vestiaire

Quand cela est possible, le vestiaire est dans un espace voisin de la salle de classe, couloir le plus souvent, sinon dans la classe elle-même.

Un lieu de transition

Cet espace, dédié d'abord à l'élève, est personnalisé. On peut y voir une photographie de l'élève ; son prénom ou un pictogramme personnel (pour les tout petits)

C'est là aussi un geste d'accueil individualisé de la part de l'école : l'enfant a « son » espace nominatif, il est reconnu en tant qu'élève.

Comme les espaces de déambulation et sans doute plus encore, le vestiaire est un lieu de transition, un sas où l'enfant se défait de son vêtement, passant symboliquement du monde extérieur, familial au monde scolaire. Il quitte son statut d'enfant de la famille X pour devenir élève de la classe Y. Ce changement n'est pas anodin, et les espaces contribuent à ce changement de posture.

C'est l'espace où en rang, avec ses camarades, il va entrer dans la classe et entrer dans sa « peau d'élève ».

Un lieu de communication

Si le vestiaire est un lieu réservé aux seuls élèves en école élémentaire, il accueille aussi le plus souvent les parents en maternelle, c'est donc l'espace idéal pour établir la communication avec les parents et transmettre les informations :

- annonce des sorties ;
- demande (de matériel, d'accompagnateurs, ...) ;
- corbeille avec les cahiers de liaison ou de correspondance ;
- planning de la semaine, etc.

Les sanitaires

L'idéal, en maternelle comme en élémentaire, serait que chaque classe (ou chaque groupe de classes d'un cycle) dispose d'un cabinet de toilettes attenant à la classe (ou soit voisin de toutes les classes du groupe) qui permette aux élèves de s'y rendre en autonomie.

En maternelle

Une bonne gestion avec les agents de service doit permettre l'accès le plus individualisé possible aux sanitaires.

Il est possible d'envisager que ce soit à l'arrivée en classe, avec son accompagnateur, que l'élève puisse passer une première fois, tranquillement, aux toilettes.

En élémentaire

Les raisons de sécurité imposent des règles strictes concernant les déplacements.

Toutefois, on voit mal comment refuser à l'enfant tout accès aux toilettes en dehors des récréations.

Les enfants n'ont pas tous le même rythme et l'enseignant doit en tenir compte, il permet et organise l'accès aux toilettes sans les culpabiliser. Se retenir peut handicaper un enfant pour l'existence. Il faut donc codifier les déplacements, évaluer les risques, organiser si nécessaire un accompagnement, disposer d'un outil pour mesurer le temps ou alerter (pourquoi pas une sonnerie de secours dans les toilettes comme à l'hôpital).

Quel que soit le niveau

- Les sanitaires doivent être équipés de papier toilette, de distributeurs de savon, d'essuie-mains ;
- On doit avoir des exigences claires vis-à-vis de ces lieux ;
- On peut faciliter la détection d'une personne (lieu occupé) ou d'incidents demandant l'intervention d'un adulte par une signalétique adaptée ;
- Le maître de service de surveillance, tout en préservant l'intimité de chaque usager, doit absolument s'assurer qu'aucune dérive n'aura lieu dans les toilettes. Dans les écoles comptant beaucoup de classes, un poste de surveillance à deux pas des sanitaires est indispensable ;
- Pour éviter les actes de vandalisme, les enseignants doivent aussi éduquer les enfants, leur apprendre à respecter les sanitaires comme bien commun de tous et à les maintenir dans l'état de propreté souhaité par tout usager ;
- Enfin, la fréquentation des lieux d'aisance peut être rendue plus agréable avec l'installation de mobilier, voire la présence d'affiches décoratives.

Les espaces partagés

La cour de récréation

Un espace multi-fonctions

La cour de récréation est un espace délimité intégré à l'école. Les enfants s'y rassemblent et s'y retrouvent lors des récréations qui rythment la journée de classe. Le temps de pause dans les apprentissages qui s'y déroule permet aux enfants de se détendre, de jouer, de courir, de communiquer, de manger et de boire ou de ne rien faire ! Pour répondre à ces différentes fonctions, elle est la plupart du temps partagée en plusieurs zones aménagées de manière réfléchie et concertée (et parfois animées par un adulte).

On peut trouver, parmi d'autres possibles une zone pour :

- les sports collectifs (football, le basket ...)
- les jeux d'extérieur traditionnels (marelle, chat et souris, jeu de l'élastique ...)
- les activités calmes, pour l'intimité des conversations, des jeux de billes, des échanges de cartes, etc. ;
- l'observation et l'éveil à l'environnement (espace où l'on peut trouver une station météo, un jardin et ses plantations...).

Un espace surveillé

Si la municipalité a la responsabilité de l'espace et des matériels qui y sont implantés, la cour de récréation comme tout espace fréquenté par les élèves fait l'objet d'une surveillance effective, vigilante et continue des maîtres. La liberté des enfants qui s'y exerce est une liberté sous la surveillance bienveillante de l'adulte.

Cette surveillance est organisée en conseil des maîtres sous la responsabilité du directeur et figure dans un tableau de services où sont précisés les lieux et les personnes désignées (Bulletin officiel n°34 octobre 1997 au sujet de la surveillance).

Par leur présence et leurs actions, les maîtres limitent les prises de risques, préviennent les jeux dangereux, régulent les conflits verbaux ou physiques.

Si malgré toute l'attention portée, un accident survient, le maître apporte immédiatement l'aide utile à l'enfant concerné en se référant au dispositif mis en place sur l'école conformément au protocole national sur l'organisation des soins et des urgences (B.O. hors série n° 1 du 6 janvier 2000). Tous les accidents matériels ou physiques font l'objet de déclarations transmises à l'administration et consignées dans un registre

Cette vigilance s'impose pour l'enseignant. En effet, en cas de fait dommageable commis par un élève ou sur un autre, le défaut ou l'insuffisance de surveillance peut engager la responsabilité du maître : responsabilité civile (Art. 911-4 du Code de l'éducation) et responsabilité pénale pour faute de surveillance (Art.121-3 du Code pénal).

Un espace réglementé

La cour de récréation est, pour les élèves, synonyme de pause, de détente, de jeux, de relations amicales ...mais est parfois aussi le lieu d'échanges conflictuels ou violents !

Ce lieu d'apprentissage de la vie collective nécessite pour la sécurité et l'harmonie d'être réglementé. Les éléments sur la gestion des espaces collectifs contenus dans le règlement intérieur de l'école sont très utilement complétés par des règles de savoir-vivre ensemble construites, rédigées et approuvées par les élèves en Conseil d'enfants.

Ces règles sont exprimées prioritairement sous forme de libertés avec leurs limites et non sous forme d'interdictions. Elles mentionneront utilement les sanctions applicables aux enfants qui par leurs jeux, leurs paroles ou leurs comportements entravent la liberté ou la sécurité des autres élèves. L'éducation à la citoyenneté menée à l'école trouve dans la cour de récréation sa première expression et révèle toute son importance.

La BCD

La BCD, bibliothèque-centre documentaire

La BCD n'est pas une salle multifonction : c'est un lieu dédié au livre, un espace où certaines compétences particulières sont développées. Son objet est le livre, qu'on lit pour le plaisir, ou pour trouver une information sur un sujet donné et à propos duquel on communique.

On y trouvera des ouvrages documentaires ou de fiction, des dictionnaires et des encyclopédies, les magazines auxquels l'école est abonnée.

La BCD, lieu de vie de l'école

Ses finalités

- lieu qui donne envie de fréquenter le livre ;
- moyen privilégié pour donner envie de lire ;
- espace ressource pour toute l'école ;
- lieu de communication, pas seulement-bibliothèque d'école mais aussi, lieu culturel, carrefour pour les rencontres, les expositions ;
- lieu où les élèves effectuent des recherches grâce à l'outil informatique devenu indispensable.

Ses espaces

La BCD doit être un lieu parfaitement organisé, attrayant, chaleureux. Les espaces sont bien délimités afin que les enfants s'y repèrent facilement. Les livres sont rangés de préférence dans des bacs accessibles aux plus petits ; les nouveautés sont mises en évidence sur des présentoirs. Les ouvrages sont classés rationnellement : ouvrages encyclopédiques, fictions, périodiques, documentaires ; D'autres espaces peuvent être aménagés :

- espace écoute, espace lecture, espace de recherche, de travail ;
- espace permettant l'utilisation des technologies usuelles de l'information et de la communication (TUIC) ;
- espace d'affichage, d'exposition ;
- espace pour communiquer en groupe.

Son fonctionnement

Les maîtres déterminent l'usage de la BCD en concertation, en gardant à l'idée que la BCD ne doit pas seulement être un lieu où l'on emprunte des livres mais aussi un lieu :

- de lectures en petits groupes, en groupe classe ;
- d'activités langagières ou de communication autour d'un album ;
- de recherches documentaires ;
- d'apprentissage et de respect de règles de fonctionnement ;

- de développement de l'autonomie et de l'initiative (les élèves peuvent sélectionner des livres pour la bibliothèque de classe, participer à la gestion de la BCD, au choix des albums, au rangement, à la création de nouveaux espaces, etc.).

La BCD doit :

- être accessible à tout moment de la journée de classe ;
- proposer régulièrement des nouveautés ;
- faire l'objet d'une organisation rigoureuse et respectée par tous (enseignants, intervenants, élèves).

La BCD, un lieu d'apprentissage

S'initier à la recherche documentaire

- trouver un livre, un périodique en fonction d'une recherche ;
- trouver une page correspondant à une recherche ;
- trouver une information dans une page ;
- verbaliser le choix du livre, les indices.

Développer l'autonomie pour devenir élève

- trouver et ranger un livre dans le bon espace avec l'aide d'un repère renvoyant à la classification DEWEY ;
- verbaliser l'identité et la spécificité des espaces ;
- gérer la fiche de prêt ;
- respecter le livre ;
- lire seul sans « zapper » ;
- établir et respecter les règles de vie à la BCD ;
- gérer en toute autonomie le prêt de livre grâce aux TUIC : identifier son prénom dans une liste, écrire le numéro d'inventaire, vérifier le titre de l'album emprunté ou rapporté.

Développer le plaisir et l'envie de lire

- regarder un certain temps un album ;
- connaître l'objet livre : couverture, auteur, illustrateur, texte, illustration ;
- faire la différence entre fiction et documentaire ;
- identifier le héros, les personnages, le lieu ;
- identifier le schéma narratif ;
- vouloir raconter son livre à un camarade.

Communiquer

- écouter une histoire lue par un adulte ;
- présenter un album ;
- raconter une histoire lue ;
- échanger à propos d'un album ;
- argumenter, donner son avis sur une lecture, un album ;
- participer à des choix pour des achats d'albums ;
- participer à la création de nouveaux bacs de rangement : mise en réseaux ;
- produire un texte ;
- préparer une exposition.

Les lieux de l'EPS

Exploiter les lieux

L'Éducation Physique et Sportive (E.P.S.) se pratique en des lieux dédiés ou aménageables pour conduire des activités corporelles, physiques sportives et artistiques.

Des infrastructures appartenant généralement à la municipalité sont dévolues à l'E.P.S. :

- Salle de motricité du groupe scolaire ;
- Gymnase ;
- Terrain de sport ;
- Stade ;
- Salle spécialisée (dojo par exemple) ;
- Piscine.

Au sein même de l'école, certains lieux sont exploitables :

- Salle de classe « disponible » débarrassée de son mobilier ;
- Salle de repos en maternelle ;
- Cour de récréation ;
- Préau ;
- Couloirs ;
- Salle des fêtes.

Ces différents lieux peuvent être matériellement aménagés :

- en permanence : différents tracés dans la cour (rectangle, marelle, cible, escargot, circuit... au sol et/ou sur un mur) ; fixation de structures (plans à grimper, à s'équilibrer...) ;
- ponctuellement : plots, piquets, blocs mousse, cerceaux, trottinette, vélo ... pour un aménagement de parcours ou pour des activités d'athlétisme, de roule...

Respecter les horaires officiels

Les programmes prévoient 108 heures annuelles d'E.P.S. pour les cycles 2 et 3. Celles-ci peuvent être réparties en trois heures hebdomadaires sur deux jours distincts. Du CP au CM2, une pratique régulière doit être recherchée notamment pour perfectionner les capacités motrices des élèves.

En maternelle, une séance quotidienne de 30 à 45 min d'activité corporelle permet de satisfaire les besoins physiologiques. Elle est nécessaire au développement moteur et sensoriel et participe au développement affectif et intellectuel du jeune enfant.

Pratiquer en toute sécurité

Certaines règles de sécurité élémentaires sont à observer.

Au préalable de la préparation de séquence et de la mise en pratique, une observation attentive des lieux est nécessaire. Il faut s'interroger sur les risques potentiels inhérents à l'environnement et à l'aménagement des espaces :

- la nature du sol et des revêtements ;
- la hauteur sous plafond ;
- les piliers ou poteaux ;
- le matériel entreposé ;

- les dégagements (mur, fenêtres, radiateurs).

Il s'agit de prendre la mesure de l'espace disponible pour concevoir les séances d'E.P.S. et prévoir une mise en sécurité du lieu (ranger le matériel encombrant, protéger les poteaux par des tapis...)

En complément du respect du règlement intérieur de l'école :

- disposer de chaussures et d'une tenue adaptées à la pratique sportive en intérieur comme à l'extérieur ;
- éviter les bousculades, le chahut.

Des règles de vie liées à l'E.P.S. sont à élaborer avec les élèves et ce, en fonction de l'activité physique et sportive (APS) proposée :

- tenir compte de la nature et du nombre d'objets manipulés (rubans, ballons...) ;
- organiser l'espace (gestion de l'espace) comme en gymnastique par exemple par l'utilisation de tapis, la mise en place de parades ;
- mettre en place des "règles d'or" et les expliquer aux élèves pour certaines APS comme la lutte ou l'acrogym (ne pas faire mal aux autres, ne pas se laisser faire mal, taper deux fois au sol si la règle n'est pas respectée...) ;
- respecter les règles de fonctionnement dans les vestiaires ;
- à la piscine : ne pas courir au bord du bassin, être toujours à deux pour une surveillance mutuelle... Des règles spécifiques pour assurer une sécurité active et permanente sont précisées dans la circulaire ministérielle n° 3004-139 du 13.04.2004. (Bulletin officiel n°41 du 11 novembre 2010).

Il y a lieu dans tous les cas de se référer au règlement intérieur propre à l'établissement fréquenté. (Piscine, patinoire, gymnase...)

Dans tous les cas, les règles de sécurité sont à rappeler aux élèves avant chaque séance et peuvent faire également l'objet d'un affichage !

La salle de repos

Lieu d'accueil dans lequel les élèves peuvent venir répondre au besoin physiologique de la sieste, la salle de repos est aménagée de façon à ce que l'enfant retrouve un espace personnel confortable et une ambiance propices à l'endormissement.

Objectifs

L'enjeu de l'organisation de la sieste est double : satisfaire aux besoins de l'enfant tout en améliorant l'articulation entre ce repos nécessaire et les temps d'apprentissages indispensables de l'après-midi.

Principes généraux

Un élève admis en école maternelle doit avoir une fréquentation régulière et rendre possible la sieste jusqu'à l'âge de 4 ans est une obligation faite à l'école.

La sieste doit être la plus rapprochée possible du déjeuner ; il est recommandé, en toute logique, d'organiser l'accueil de début d'après-midi en classe et non dans la cour, pour satisfaire au besoin de repos.

De manière générale, il ne saurait y avoir d'obligation à garder couché un enfant qui ne s'endort pas au bout de 20 minutes.

La variabilité des besoins en fonction de l'âge et des enfants

En fonction de leur âge, les enfants ont des besoins différents, besoins qui évolueront entre le début et la fin d'année : en petite section, certains élèves vont progressivement passer d'un besoin de sieste à un besoin de repos.

Le temps de sieste (ou de repos ou d'activités calmes) dont l'enfant a besoin pour restaurer ses ressources sont organisés par l'équipe pédagogique.

Les élèves de toute petite et petite sections se couchent au fur et à mesure de leur arrivée ; après un cycle de sommeil complet, ils se réveillent spontanément.

Les élèves de moyenne et grande sections bénéficient d'un moment de repos en début d'après-midi : l'enseignant propose des activités calmes en classe (écoute musicale, lecture de conte ou comptine...) ou une dizaine de minutes de repos en salle de jeux sur des nattes. Une sieste en salle de repos peut éventuellement être organisée pour des enfants qui en ont manifestement besoin.

Un enfant qui ne s'est pas endormi après 20 mn ne ressent pas le besoin d'une sieste et pourra regagner sa classe.

Les conditions matérielles

La salle de repos doit être aérée avant la sieste, les lits sont installés par l'ATSEM, selon un plan habituel, afin de sécuriser l'enfant.

On pourra dégrafer les habits des enfants pour qu'ils soient très à l'aise. Ils dorment dans un lit qui leur est personnellement attribué avec leur couverture, dans le respect des règles d'hygiène. Pour des raisons de sécurité, on vérifiera que l'enfant n'ait pas de bonbons ou autres objets dangereux qu'il pourrait porter à la bouche.

La salle est obscurcie, un fond musical doux accueille les enfants qui se couchent avec leur « doudou » au fur et à mesure de leur arrivée. Plus que le mobilier, c'est l'ambiance qui favorise le repos.

La salle de repos n'est pas l'unique réponse : la salle de jeux peut être utilisée avec des nattes d'EPS. S'il y a 2 classes de petits dans l'école, on peut utiliser une des classes avec des nattes, les petits qui ne dorment pas étant regroupés dans l'autre classe.

On peut aussi aménager dans les salles de classe des coins permettant la détente ; le noir n'est pas une nécessité absolue et un enfant peut tout à fait s'endormir dans une salle de classe.

Les cycles de sommeil

La durée de la sieste n'est pas fixée arbitrairement (par exemple, on ne décide pas qu'elle durera 30 minutes ou 1h). Les enfants se réveillent en général spontanément à la fin du cycle et regagnent silencieusement leur salle de classe. L'enfant doit être réveillé après une sieste d'une vingtaine de minutes. S'il ne se réveille pas "spontanément", c'est qu'il a besoin d'un cycle plus long (soit 1h20 ou 2h). Réveiller l'enfant dans sa phase de sommeil profond revient à réduire à néant le bénéfice de la sieste.

L'encadrement

L'endormissement est favorisé par la présence de personnes familières et sécurisantes, l'enseignant et l'ATSEM. La présence de plusieurs adultes, une vingtaine de minutes au moment des arrivées groupées est recommandée, afin de s'occuper de chacun, d'aller d'un lit à l'autre, de calmer et rassurer

L'organisation de la surveillance pendant la sieste est établie sous la responsabilité du directeur d'école. L'enseignant surveille généralement le temps d'endormissement. La participation de l'ATSEM à la surveillance peut permettre à l'enseignant de prendre en charge les ateliers avec les enfants qui ne se sont pas endormis, ou, un groupe d'enfants d'une autre classe dans le cadre des décloisonnements prévus en Conseil des maîtres.

Les conditions dans lesquelles se déroule le lever sont à prévoir précisément, dans la mesure où il est nécessairement échelonné, laissant un temps individualisé pour l'habillage et le passage aux toilettes. Les enfants qui ont fait une sieste complète peuvent ensuite suivre des activités en ateliers (activités qui ne demandent pas un apprentissage nouveau) et n'ont pas de temps de récréation (difficile de sortir dans la cour lorsque l'on est à peine réveillé et en plus, au froid !).

Il est important d'avoir une organisation concertée de l'organisation du temps de repos et des activités des différentes classes au sein de l'école.

Les lieux de l'informatique

Dans de nombreuses activités, les élèves alternent un travail sur table collectif ou individuel et un travail sur une configuration informatique. Cela suppose des équipements spécifiques et adaptés aux usages scolaires : postes individuels ou en réseau connectés à internet, tableau numérique interactif, périphériques résidents ou nomades, ...

Outre les apports aux disciplines et la plus-value apportée par certains traitements de données numériques aux apprentissages scolaires, l'accès à l'informatique permet aux élèves d'acquérir les compétences de maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (premier niveau du B2i).

Les équipements

L'indispensable présence d'ordinateurs en classe peut être complétée par une salle équipée d'ordinateurs en réseau et connectés à internet ce qui permet un travail collectif et simultané propice à de nombreux projets de recherche ou de production.

La salle doit être adaptée aux élèves : on veillera à une bonne ergonomie des postes de travail. En outre, l'accès internet doit être sécurisé et les élèves doivent être avertis des droits, devoirs et dangers liés à son usage : une charte informatique viendra en rappeler les principes.

L'ergonomie

L'installation des postes informatiques sera pensée pour éviter toute gêne de l'élève. En effet une mauvaise posture due au matériel inadapté ou à une mauvaise installation perturbera le travail de l'élève et risque, à terme, de nuire à sa santé.

Les sièges doivent être manipulables de manière à s'assurer que l'élève est bien assis. Il doit reposer les pieds au sol (ou sur un repose-pied) tout en ayant les cuisses à l'horizontale.

Pour autant, l'écran ne doit pas être trop haut, ceci afin d'éviter une torsion du cou, de la tête ou du tronc. Une table réglable permettra aussi de s'assurer que les coudes de l'élève peuvent reposer sur celle-ci dans une position naturelle évitant toute fatigue musculaire.

Les conditions d'éclairage sont aussi très importantes. En effet, les reflets sur l'écran sont source de fatigue oculaire et sont préjudiciables à la vision de l'enfant. Ainsi, on évitera de placer l'écran face à la source de lumière. Aux surfaces brillantes des mobiliers, on préférera les surfaces mates qui réfléchissent moins de lumière. Néanmoins, il est important de préserver une lumière du jour naturelle même si l'usage de rideaux est parfois nécessaire.

Les usages d'un réseau numérique

On peut dégager cinq niveaux d'utilisation du réseau numérique dans une école.

- Il va servir avec les logiciels adaptés dans le cadre de l'apprentissage des programmes d'enseignement de l'école.
- Il est indispensable pour l'apprentissage et la validation des différentes compétences du brevet informatique et internet de niveau 1, à la base de la prise en main et de la banalisation de l'usage de ces technologies.
- Il doit permettre un travail particulièrement individualisé d'aide et de soutien aux élèves en fonction de leurs difficultés. Mais ce peut être aussi de faciliter le travail autonome d'élèves ayant des facilités et pouvant aller au-delà des objectifs de la séance.
- Il représente un outil collectif fabuleux pour les travaux de groupes dans le cadre des projets de classe ou d'école comme par exemple un journal scolaire.
- Enfin, la présence d'un réseau numérique avec des ressources à usage pédagogique peut être une ressource locale utilisable en dehors du temps scolaire, en particulier dans les zones rurales et éloignées des grandes villes, dans le cadre de protocoles élaborés avec la commune.

Pour faciliter le développement des réseaux informatiques dans nos écoles primaires, la mission TICE de l'académie Nancy-Metz a rédigé un guide de préconisation des équipements et des usages.

- [Guide de préconisation des équipements et des usages](#) (Mission TICE de l'Académie de Nancy-Metz, www.ac-nancy-metz.fr)

Une charte d'usage pour l'internet à l'école

Les termes de la charte sont discutés en réunion avec les délégués représentant chacune des classes de l'école, sous la responsabilité du directeur ou d'un enseignant.

Le conseil des maîtres rédige le texte définitif qui est lu en classe et expliqué à tous les élèves.

Chaque élève signifie son engagement par sa signature au bas de la charte qui est conservée dans un classeur ou cahier.

Portée sur une affiche A3, la charte est présente dans tous les lieux disposant d'un ordinateur connecté à Internet.

- [Le guide d'élaboration d'une charte d'usage des TIC](#) (Educnet, Ministère de l'Education nationale, educnet.education.gouv.fr).

Ces pages sont inspirées d'un document de formation dont l'architecture a été définie par une équipe de formateurs de l'IUFM de Lorraine (site de Bar-le-Duc).

Il appartient à chaque lecteur, enseignant découvrant une pratique du métier ou déjà familiarisé avec celle-ci, de s'approprier ces documents pour produire les adaptations qu'appellent les singularités de son public en apprentissage, les caractéristiques de son établissement d'exercice et les contraintes du système éducatif.